

**CONSEIL D'ETAT**

Château cantonal  
1014 Lausanne

Monsieur  
Jacques Nicolet  
Président du Grand Conseil  
Place du Château 6  
1014 Lausanne

Réf. : MFP/15018234

Lausanne, le 20 mai 2015

**Résolution Stéphane Montangero et consorts – Pour la rénovation du Vevey et un horaire 2010 cohérent (09\_RES\_025)**

Monsieur le Président,

Par la présente, le Conseil d'Etat donne suite à la résolution Montangero et consorts mentionnée en titre, que le Grand Conseil a renvoyée au Conseil d'Etat dans sa séance du 6 octobre 2009. Le texte de la résolution est le suivant :

« Le Grand Conseil, sensibilisé au fait que la situation de la CGN nécessite des impulsions fortes très rapidement, rappelle au Conseil d'Etat qu'il lui a transmis la motion Laurent Ballif et consorts "Rénovation CGN : ne pas retarder des investissements dont l'impact est essentiel dans de nombreux domaines" (09\_MOT\_074) et que cette dernière demande expressément que soit présenté au Grand Conseil l'EMPD II "CGN" devant comprendre la rénovation du Vevey et la réhabilitation du chantier naval de Bellerive, avec délai impératif au 31 octobre 2009.

Le Grand Conseil souhaite également que le Conseil d'Etat prenne rapidement toutes les dispositions utiles pour faire en sorte que soit corrigé l'horaire 2010 en planifiant, à l'instar des autres compagnies de navigation suisses, un début de saison dès le Vendredi saint 2 avril 2010 ».

En novembre 2010, le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil qui l'a adopté en avril 2011, l'EMPD 355, portant notamment sur le financement de la participation de l'Etat au programme d'investissement de la rénovation complète du « Vevey », et des travaux d'assainissement du chantier naval. La rénovation du Vevey a ainsi été réalisée en 2012 – 2013 et le bateau navigue à nouveau sur les eaux du Léman depuis novembre 2013.

Par ailleurs, les horaires ont été revus : en hiver 2014 – 2015 par exemple, la CGN offre aux voyageurs la possibilité de faire des croisières sur le Vevey, les dimanches et jour de fêtes, ainsi que le vendredi soir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean